

<b>PROGRAMME :</b>	<b>COMPTABILITÉ</b>
<b>CODE DE COURS :</b>	<b>5231</b>
<b>NOMBRE D'HEURES DE FORMATION :</b>	<b>1350</b>

Liste des compétences	Maison d'édition	Documents maison
1. Métier et formation	12 \$	- \$
2. Recherche d'information	- \$	- \$
3. Tableaux et graphiques	- \$	- \$
4. Calcul des pièces	16 \$	- \$
5. Mise en page de la correspondance	- \$	- \$
6. Rédaction en français	21 \$	- \$
7. Traitement des pièces	43 \$	- \$
8. Gestion de l'encaisse	14 \$	- \$
9. Législation des affaires	17 \$	- \$
10. Interactions professionnelles	13 \$	- \$
11. Communication en anglais	16 \$	- \$
12. Production des paies	11 \$	- \$
13. Rédaction en anglais	16 \$	- \$
14. Traitement des données	- \$	- \$
15. Tâches courantes	43 \$	- \$
16. Efficience	- \$	- \$
17. Coût d'un bien et d'un service	35 \$	- \$
18. Tâches de fin de période	28 \$	- \$
19. Tâches de fin d'année	36 \$	- \$
20. Déclarations de revenus	30 \$	- \$
21. Système comptable	- \$	- \$
22. Cheminement professionnel	13 \$	- \$
23. Intégration au travail	- \$	- \$
Agendas 2021-2022 et 2022-2023 <i>(Les prix sont sujets à changement sans préavis)</i>	12 \$	
<b>ÂGÉ DE MOINS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021</b>	<b>TOTAL</b>	<b>376 \$</b>
Offre de services complémentaires non financée par le MEES <i>(Montant applicable si âgé de 18 ans et plus au 30 juin 2021)</i>		210 \$
<b>ÂGÉ DE PLUS DE 18 ANS AU 30 JUIN 2021</b>	<b>TOTAL</b>	<b>586 \$</b>

### MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER

Assurez-vous de vous procurer ce matériel pour la 1re journée de formation.

- 2 clés de mémoire USB
- 2 crayons à mine
- 3 duotangs à pochettes (1 par volet)
- 1 gomme à effacer
- \* 1 paire d'écouteurs
- 2 cartables de 2 "
- 1 stylo

\* Ces articles peuvent être prêtés à l'élève pour la durée de la formation par le CFP Bel-Avenir, des frais peuvent s'appliquer advenant le bris ou la perte de matériel prêté.

**N.B. :** Les services et les fournitures scolaires non reçus ou non utilisés sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.